

A13 HOLDING

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Voie de l'Ordonnée,
27100 VAL-DE-REUIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 26 mars,
A 10 heures,

Monsieur Karim LOUAHEM,

Demeurant [...],

Associé Unique de la société A13 HOLDING,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination du Président de la société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Président de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Karim LOUAHEM,
Né le 16 août 1979 à NEUILLY SUR MARNE (93),
De nationalité française,
Demeurant [...],

Qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

La rémunération du Président sera fixée ultérieurement. En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social. Il sera signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme Jesignexpert.com permettant la remise d'un exemplaire numérique au signataire et garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

Karim LOUAHEM

Associé Unique

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Signé par LOUAHEM Karim
Le 26 mars 2026

Signed with doc_nrl
Universign tx_YMmPeP6mvqLQ